

Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes Européens

René Bendit
Kerstin Hein
Andy Biggart

Deutsche Jugendinstitut.

Université de Munich.

Queen université à Belfast.

Mots clés : Autonomie – Jeunesse – Comparaisons européennes.

Au sein de l'Union européenne, une proportion significative de jeunes âgés de 15 à 29 ans vivent encore au domicile de leurs parents. Cette tendance à retarder la décohabitation varie d'un pays à l'autre et entre les jeunes hommes et les jeunes femmes. Jusqu'ici, assez peu de travaux de recherche se sont penchés sur ce phénomène, mais ces oiseaux peu pressés de quitter le nid suscitent néanmoins de plus en plus l'intérêt des spécialistes de la politique de la famille. En effet, ces derniers ont observé que retarder son émancipation résidentielle revenait aussi à fonder sa propre famille plus tardivement. La présente contribution traite donc de l'émancipation résidentielle des jeunes en Europe. Elle s'appuie sur l'analyse des tendances quantitatives et des interviews qualitatives qui ont été effectuées dans le cadre du projet de l'Union européenne intitulé Family and Transitions in Europe.

« N'as-tu pas toi aussi le sentiment que, d'une certaine manière, tu es encore trop jeune pour être adulte ? » (Neon, 2003).

D'un point de vue sociologique, l'entrée dans l'âge adulte peut se définir comme le moment où l'on atteint certains marqueurs de transition, comme le premier emploi, le premier logement indépendant ou la création de sa propre famille. Si les jeunes Européens des générations antérieures à la Seconde Guerre mondiale suivaient habituellement une séquence normative de ces marqueurs les menant à l'âge adulte, aujourd'hui, sous l'effet des mutations sociales et économiques, le schéma de transition standard a désormais cédé la place à des parcours plus individualisés. Chaque jeune doit déterminer sa position d'adulte par un processus de négociation, et non plus en suivant une voie toute

tracée jusqu'à l'âge adulte. Ceci explique que les jeunes n'atteignent pas tous les marqueurs de passage simultanément et que, pendant une période de leur vie, ils ont atteint le statut d'adulte pour certains aspects, mais pas pour d'autres. Étant donné ces évolutions, il paraît justifié de se demander si la conception de l'âge adulte n'a pas changé. En réalité, selon nos analyses, les jeunes ne considèrent plus l'âge adulte comme une période assortie de marqueurs de passage objectifs, mais comme une phase de la vie définie par des conditions subjectives. Dans ce sens, l'âge adulte n'est plus lié à un âge ou à un événement précis. Au contraire, on devient adulte lorsqu'on « se sent » adulte (Leccardi *et al.*, 2004). Cependant, les marqueurs de la transition n'ont pas pour autant perdu toute pertinence. Bien que les jeunes « se sentent » adultes lorsqu'ils sont capables de prendre des décisions et d'avoir leur propre opinion, la dépendance économique et/ou résidentielle demeure un obstacle significatif au sentiment d'être « pleinement » adulte. Par conséquent, beaucoup de jeunes se disent à la fois adultes et jeunes, c'est-à-dire trop jeunes pour le statut d'adulte traditionnel.

Des recherches antérieures font apparaître que les jeunes ont tendance à vivre de plus en plus longtemps chez leurs parents, et mettent en évidence les problèmes liés à cette situation. Ces travaux montrent que le passage réussi des études au monde du travail mais aussi l'accès à l'indépendance résidentielle doivent être considérés comme des aspects décisifs de la transition à l'âge adulte (Bendit *et al.*, 1999 ; IARD, 2001). À l'occasion de l'étude européenne *Families and transitions in Europe* (FATE) (1) (Bendit et Hein, 2004 ; Biggart *et al.*, 2005), nous avons exploré ces deux dimensions du processus de passage à la vie adulte en

Cet article a été publié en mai 2007 dans *DISKURS 2004*, Cahier 3 :76-85. La traduction de l'anglais a été réalisée par Architexte.

(1) NDLR : les pays de l'étude sont la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, le Portugal, l'Italie, l'Espagne et la Bulgarie.

posant une question plus générale : dans quelle mesure la famille facilite-t-elle ou gêne-t-elle le processus de passage des jeunes au monde du travail et à une vie adulte indépendante selon les différents modèles de protection sociale européens ? L'analyse du processus d'émancipation résidentielle a constitué un volet important de ces travaux. Cette étude s'est également intéressée aux différentes formes de soutien dont bénéficient les jeunes lors du processus de transition à la vie adulte, suivant les conditions économiques, sociales et culturelles prévalant dans les différentes régions. À cette fin, la conception méthodologique du projet FATE comprenait un cadre conceptuel commun (fondé sur une analyse secondaire des données nationales et européennes), une enquête institutionnelle sur un échantillon de 1 929 jeunes et des interviews approfondies avec 376 jeunes et 219 pères ou mères, ainsi qu'une analyse comparative de ces interviews qualitatives (2).

Le présent article fait référence à certains des résultats des recherches qualitatives concernant le passage à une résidence indépendante ainsi que les formes et l'étendue du soutien apporté par les parents. Voici les principales questions de discussion :

- Peut-on observer des différences significatives entre les jeunes des différents pays participants concernant la transition vers un logement indépendant ?
- Quelles sont les principales caractéristiques du processus de décision des jeunes lorsqu'ils doivent déterminer s'ils continuent de vivre chez leurs parents ou s'ils quittent le foyer parental ?
- Quelles sortes de transition résidentielle et de modes de résidence se développent avant que les jeunes ne deviennent complètement indépendants ?
- Que cela signifie-t-il pour de jeunes adultes de vivre chez leurs parents et comment l'autonomie se négocie-t-elle ?
- Quel type d'aide les jeunes reçoivent-ils de leurs parents lors du passage à la vie d'adulte ?
- Quels sont les dispositifs d'aide sociale publique et privée dont bénéficient les jeunes suivant leur modèle de résidence ?

Transitions résidentielles

Nous avons considéré que l'indépendance résidentielle constituait un marqueur significatif de la transition, qui contribue à la définition et à la perception de l'âge adulte. Cependant, d'après les données statistiques existantes (INRA, 2001 ; Commission européenne, 2003 ; Statistisches

Bundesamt, 2004 : 557-558) et aussi l'enquête institutionnelle FATE, environ les deux tiers (62 %) des jeunes interviewés vivaient toujours au sein du foyer familial à la date de notre étude. Cette proportion s'échelonne entre 98 % au Portugal et 36 % au Danemark. Si certains de ces répondants sont trop jeunes pour que leur présence au sein du foyer familial puisse être considérée comme prolongée, au Danemark, en Allemagne et aux Pays-Bas, les jeunes ont tendance à vivre chez leurs parents tant qu'ils n'ont pas achevé leur formation professionnelle. L'hébergement prolongé dans le foyer des parents est plus manifeste en Europe du Sud et en Bulgarie, où les jeunes le tiennent pour une évidence, c'est-à-dire qu'il est devenu la norme culturelle (3). Ailleurs, comme au Royaume-Uni, où un

Structure des travaux de recherche Enquête institutionnelle

L'enquête institutionnelle quantitative repose sur un cadre conceptuel et un questionnaire communs. Elle a été menée dans les pays respectifs des neuf partenaires participants. Les répondants étaient des jeunes (âgés de 15 à 29 ans) interviewés dans le cadre de leur établissement scolaire.

Échantillon

1 929 jeunes ont été interviewés à la fin de leurs études (984 jeunes femmes et 945 jeunes hommes).

Enquête qualitative

Un an après l'enquête institutionnelle, certains des jeunes qui y avaient participé ont été invités à prendre part aux études qualitatives. Leurs interviews ont été complétées par celles de leurs parents.

Échantillon

376 jeunes (193 jeunes femmes et 183 jeunes hommes)

219 interviews des parents (47 avec des couples, 130 avec des mères et 42 avec des pères)

Origine nationale et régionale des répondants

Royaume-Uni : district de Coleraine, en Irlande du Nord (à environ quatre-vingts kilomètres de Belfast).

Allemagne de l'Ouest : Tübingen et Reutlingen, dans le Bade-Wurtemberg (Sud-Ouest).

Allemagne de l'Est : Dresde, Meissen, Radebeul, Riesa, Moritzburg et Kreischa (en Saxe).

Pays-Bas : Leyde.

Danemark : Kalundborg, Holbæk et Copenhague.

Espagne : région de Valence (provinces de Valence, Alicante et Castellón).

Italie : région de Milan.

Portugal : Almada (au sud de Lisbonne).

Bulgarie : Plovdiv et les environs.

(2) Voir la structure de ces travaux de recherche dans l'encadré.

(3) En Europe du Sud, les parents estiment, en général, que vivre au foyer parental est devenu avantageux pour leurs enfants, lesquels bénéficient de la liberté, et reçoivent compréhension, affection et aide sans être contrôlés par leurs parents. Ces derniers considèrent également que les jeunes ne devraient pas avoir à y perdre sur le plan du niveau de vie lorsqu'ils quittent le foyer parental.

nombre croissant de jeunes vivent chez leurs parents pendant plus longtemps, cette situation n'est toujours pas perçue comme allant de soi.

Environ 39 % des jeunes répondants de notre échantillon qualitatif (qui n'est pas statistiquement représentatif) ont déjà quitté le domicile des parents, ce qui correspond aux données issues de l'enquête quantitative. La majorité de ces jeunes sont Allemands, Danois ou Néerlandais. Environ 45 % vivent avec un partenaire (en étant mariés ou concubins), 25 % partagent un logement avec des amis ou des membres de leur famille, 25 % vivent seuls, 4 % font la navette entre un logement indépendant et le domicile de leurs parents, et 2 % vivent dans un logement étudiant. Dans l'ensemble, ils affichent un niveau d'études élevé ou proviennent d'un milieu social aisé. Les jeunes Allemands et Néerlandais qui ont quitté le foyer parental l'ont fait au début de leurs études universitaires. Leur première résidence indépendante est donc fonctionnelle et non permanente. La majorité des jeunes qui ont décohabité vivent dans des résidences non permanentes. La plupart dépendent aussi à moitié des ressources économiques de leurs parents ou de l'État. On peut donc en conclure que l'émancipation résidentielle des jeunes qui décohabitent est plutôt partielle.

Les interviews des jeunes Européens mettent aussi en évidence un schéma commun, qui contredit les hypothèses selon lesquelles les études prolongées constituent la principale explication à la présence durable des jeunes au sein du foyer parental et selon lesquelles les jeunes femmes quittent le domicile familial plus tôt que les jeunes hommes. Concernant la première hypothèse, nous avons en effet pu observer que les jeunes présentant un niveau élevé d'études, qui fréquentent plus longtemps le système éducatif, sont les plus susceptibles de mener une vie indépendante. Dans l'ensemble, les jeunes qui font des études ont tendance à quitter le domicile des parents lorsqu'ils entrent à l'université. Ce constat ne se vérifie toutefois pas dans les pays méditerranéens où les jeunes restent de toute évidence plus longtemps chez leurs parents s'ils font des études prolongées. Concernant la différence entre garçons et filles, notre analyse qualitative n'a pas confirmé les résultats obtenus par l'enquête institutionnelle, qui avait montré que les jeunes femmes décohabitent plus tôt que les jeunes hommes. Notre analyse n'apporte aucune explication plausible à cet écart.

Rester ou partir ? Une décision complexe

La décision de rester vivre au domicile des parents ou de le quitter découle d'une conjonction complexe de facteurs. Lorsque les jeunes tranchent

cette question, ils prennent en compte leurs intérêts, leurs craintes et leurs souhaits, leurs ressources, les attentes de la société et les obstacles structurels. Lorsqu'ils décident de rester ou de partir, les jeunes pèsent ainsi le pour et le contre de la vie indépendante. Le facteur le plus décisif tient toutefois aux conditions matérielles, à savoir aux obstacles structurels et aux incertitudes du marché du travail, qui peuvent contraindre les jeunes à rester chez leurs parents. Les facteurs subjectifs pertinents les incitant à quitter le foyer familial sont leurs désirs, leurs craintes et leurs préférences, ainsi que leur aspiration individuelle à l'autonomie. Des travaux de recherche italiens ont montré qu'habiter trop longtemps chez ses parents peut éroder l'envie de devenir indépendant. Vivre dans une maison confortable peut démotiver les jeunes, alors que des périodes – même brèves – d'indépendance peuvent raviver l'envie d'avoir son propre logement. Une autre dimension subjective importante entre en ligne de compte : la peur de la solitude ou de ne pas être capable d'assumer son indépendance. L'analyse qualitative a révélé que certains jeunes choisissent de vivre chez leurs parents afin de préserver leur niveau de vie. S'ils en ont la possibilité, certains préfèrent bénéficier d'une certaine qualité de vie et repousser à plus tard la transition à la vie adulte. Ces jeunes sont très exigeants concernant la qualité de leur future résidence, ce qui les empêche d'accepter des conditions de logement simples, de qualité inférieure à celle de la résidence de leurs parents. Certains répondants jeunes (et leurs parents) sont de l'avis que les jeunes doivent quitter le foyer parental et s'acheter une maison ou un appartement. À première vue, de telles ambitions peuvent être considérées comme un encouragement à l'émancipation résidentielle pour les jeunes. Or, dans bien des cas, la situation sur les marchés du logement et du travail (surtout en Bulgarie et en Espagne) ne leur permet pas de concrétiser cette ambition, laquelle se transforme alors en obstacle à l'indépendance résidentielle des jeunes. Ces derniers doivent donc trouver un compromis entre les attentes de la société, leurs propres aspirations et leurs moyens financiers.

Comme indiqué *supra*, les jeunes Européens ont tendance à mettre en place des solutions de logement temporaires avant d'amorcer une transition définitive vers un foyer indépendant. Manuel Fernández-Esquinas *et al.* (2003) se sont intéressés à ces étapes partielles de transition résidentielle en s'attachant à trois dimensions : l'indépendance économique, la vie chez les parents et le logement permanent indépendant. En partant de ces dimensions, les auteurs ont élaboré une typologie de l'émancipation résidentielle, qui va de la dépendance complète (jeunes vivant chez leurs parents et dépendant des ressources financières de ces

derniers) à l'émancipation complète (autonomie résidentielle et économique complète des jeunes vis-à-vis de leurs parents). Les situations exposées ci-après sont des solutions de logement intermédiaires :

- l'émancipation temporaire : concerne des jeunes qui ne vivent pas chez leurs parents mais dont les conditions de logement actuelles sont provisoires. Ils ne connaissent pas une indépendance économique complète, car ils reçoivent toujours une aide financière de la part de leurs parents ou de l'État (par exemple, les étudiants). Dans le cadre de nos recherches, cette catégorie constitue la solution de logement intermédiaire la plus fréquente pour les jeunes affichant un niveau d'études élevé ;
- l'émancipation précaire : concerne les jeunes qui vivent de manière indépendante mais qui reçoivent toujours de l'argent de leurs parents ou de l'État. Contrairement à la catégorie précédente, ils ne vivent pas dans un logement temporaire, mais disposent d'un logement indépendant. Leur situation a donc plutôt lieu d'être qualifiée de précaire que de temporaire ;
- l'émancipation économique : concerne les jeunes qui vivent toujours chez leurs parents, bien qu'ils perçoivent un revenu de leur travail. On peut observer cette situation dans les pays comptant une forte proportion de jeunes qui retardent la décohabitation. Il existe toutefois quelques cas isolés de jeunes qui retournent chez leurs parents après avoir vécu un certain temps de manière indépendante. Parmi ces jeunes, on en trouve un nombre relativement important qui affichent aussi un niveau d'études élevé et qui, pour diverses raisons, rentrent chez leurs parents après avoir achevé leurs études. Dans l'ensemble, retourner vivre chez ses parents n'est pas perçu comme un événement normal. Étant donné que l'expérience d'une vie indépendante a tendance à attiser le désir d'autonomie, l'envie de retourner vivre chez ses parents décroît dès que les jeunes quittent le domicile familial.

Vivre avec ses parents et négocier son autonomie

Il est incontestable qu'un nombre croissant de jeunes Européens restent chez leurs parents plus longtemps, mais cette cohabitation prolongée est de plus en plus considérée comme un problème (Papastefanou, 1997). En raison de cette tendance, deux générations d'adultes vivent sous un même toit, et tendent à former une sorte de « *nid en grappe* ». La famille invente alors des normes qui fixent les règles de comportement intergénérationnel sur certains points essentiels. Ces règles ne sont pas très strictes et résultent pour la plupart de négociations. Comme l'explique Giovanni B. Sgritta (2001), « *au lieu de s'émanciper de la famille, les jeunes s'émancipent dans la famille* ». La

construction de l'autonomie au sein du foyer parental devient donc un aspect central du processus de transition résidentielle.

L'enquête FATE montre que la résidence chez les parents constitue la solution de logement la plus fréquente (61 %). La proportion de ces jeunes qui restent vivre chez leurs parents diffère d'un pays à l'autre, la plus forte étant observée en Italie, au Portugal, en Bulgarie et en Espagne, suivis du Royaume-Uni. Cette situation concerne essentiellement les jeunes affichant un niveau d'études intermédiaire faible au Danemark, aux Pays-Bas et en Allemagne. Ces jeunes ont tendance à rester chez leurs parents tant qu'ils n'ont pas achevé leur formation professionnelle. S'ils y restent une fois leur formation terminée, ils ont l'impression d'avoir à se justifier, car continuer de vivre chez les parents ne va pas de soi. En Italie, en Espagne, au Portugal et en Bulgarie, les jeunes ont tendance à rester chez leurs parents pendant qu'ils achèvent leurs études, quel qu'en soit le niveau. On peut considérer que ces répondants vivent de manière prolongée chez leurs parents. Pour l'essentiel, ils ne contribuent pas au revenu du foyer, que ce soit financièrement ou en nature. Cette cohabitation prolongée est devenue une sorte de « norme culturelle ».

Nos données empiriques montrent que la construction de l'autonomie au sein de la famille s'opère par un processus de négociation. Les conflits intergénérationnels deviennent particulièrement évidents, car les relations éducatives et hiérarchiques entre parents et enfants doivent se transformer en relations entre deux générations adultes : les parents doivent céder une part du contrôle, tandis que les jeunes ont besoin de renforcer leur pouvoir dans le contexte familial. Les jeunes recourent à certaines stratégies pour se forger un espace privé au sein de leur famille d'origine et pour le protéger. Pour ce faire, les jeunes répondants de l'enquête FATE indiquent recourir à la stratégie de la gestion de l'information. Les jeunes et leurs parents concluent une espèce d'accord informel aux termes duquel les jeunes sont censés donner à leurs parents un certain nombre d'informations les concernant. Cette communication d'informations aux parents peut se concevoir comme une « mesure de sécurité », mais aussi comme relevant de la réciprocité intergénérationnelle. Quoi qu'il en soit, en obtenant des informations sur leurs enfants adultes, les parents conservent une part de contrôle sur la situation et acquièrent de l'intimité avec leurs enfants. Sinon, pour s'assurer une part de pouvoir et d'intimité, les jeunes n'ont pas d'autre moyen que de pratiquer la rétention d'informations, comme cette jeune femme portugaise :

– « *Nous sommes proches et avons de bonnes relations, mais bien sûr, il y a des choses sur ma vie privée que je ne leur dis pas. Je les garde pour*

moi, je ne dis pas tout à mes parents, car ils ne comprendraient pas. Ils ont une mentalité différente. Je leur parle de mes projets d'avenir, mais je ne leur raconte pas tout ce que je fais avec mon petit ami. Je veux dire que je ne leur parle pas de mes relations intimes. Ils pourraient peut-être même accepter, mais ils ne comprendraient pas, et cela ne sert à rien... » (23 ans, en dernière année d'université).

Pour protéger sa vie privée, une autre stratégie fréquemment employée consiste à limiter les relations personnelles avec les membres de la famille, et à transférer les relations importantes dans d'autres domaines. Ainsi, les jeunes continuent de vivre au domicile familial, mais ils ont tendance à réduire le temps passé à la maison et la communication avec leurs parents et autres membres de la famille. Bien souvent, les membres de la famille ne sont réunis que pour les repas. Le domicile parental est alors réduit à une sorte d'hôtel, c'est-à-dire un endroit où les jeunes dorment, mangent ou changent de vêtements :

– « Je ne parle jamais avec mes parents. Je ne sais pas, je ne les vois jamais. Ils travaillent toujours, et quand je rentre, je vais dans ma chambre regarder la télévision ou jouer sur l'ordinateur, par exemple. Il nous arrive de ne pas nous voir pendant plusieurs jours » (jeune homme de 25 ans, niveau d'études faible, Espagne).

Cette autonomie au sein de la famille constitue une sorte « d'autonomie restreinte », car les jeunes restent tenus par les règles et les attentes des parents. Le degré d'indépendance au sein de la famille risque donc d'être limité. Bien que la plupart de ces jeunes et de leurs parents qualifient leur cohabitation d'« harmonieuse » et fondée sur la confiance et la compréhension mutuelle, dans cette situation, les deux générations poursuivent des objectifs différents : les jeunes cherchent à renforcer leur indépendance tandis que les parents veulent plutôt préserver leur rôle de parents. « *Non, je suis complètement libre ... mais je dois demander d'abord* », (jeune femme de 26 ans, première année du troisième cycle de l'enseignement supérieur, Espagne).

Notre analyse du point de vue parental montre que ce sont essentiellement les parents d'Europe du Sud qui ont réfléchi à cette situation. Ils comparent la situation de leurs enfants à leur propre expérience et en concluent que les schémas d'émancipation résidentielle ont énormément changé. Ils considèrent qu'à leur époque, ils ont, eux, quitté le foyer parental de manière traditionnelle : principalement pour des raisons économiques et à cause du manque d'autonomie au sein de la famille. Les parents affirment qu'il est devenu avantageux de rester à la maison pour

leurs enfants, puisque ces derniers y bénéficient de la liberté, et reçoivent compréhension, affection et aide sans être contrôlés par leurs parents. Dans le même temps, les parents estiment que leurs enfants devraient pouvoir quitter leur foyer sans avoir à y perdre sur le plan du niveau de vie : – « *De mon temps, nous devenions peut-être adultes plus tôt qu'aujourd'hui, parce que dès que nous étions mariés, nous dépendions de nous-mêmes, et cela se passait plus tôt qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, les jeunes restent chez leurs parents plus longtemps. À notre époque, nous étions émancipés bien plus tôt, et à l'âge qu'a aujourd'hui mon fils, j'étais déjà mariée. Nous nous mariions, nous quittions la maison et nous avions d'autres sortes de problèmes. Nous ne comptons plus sur les parents pour les résoudre (...)* » (mère au foyer espagnole, statut social élevé). Cette dernière hypothèse trahit une attitude extrêmement ambivalente vis-à-vis de la cohabitation prolongée avec des enfants adultes. Dans d'autres pays d'Europe, les parents expriment des opinions moins ambivalentes sur le fait que leur progéniture reste à la maison. La majorité des parents ne considèrent pas l'émancipation tardive comme un problème et en citent les avantages pour les deux générations. Les parents comprennent en général la nécessité d'une adaptation mutuelle. L'autonomie au domicile parental se définit comme une indépendance limitée. Dans ce sens, les parents ont besoin d'apprendre à laisser leurs enfants partir. En renonçant à contrôler leurs enfants adultes, les parents font en sorte que les deux générations restent attachées. Toutefois, ils considèrent qu'il est difficile de trouver le juste équilibre entre le contrôle et la liberté ou entre être parent et être ami (Van de Velde, 2001).

Quel type de soutien les jeunes Européens reçoivent-ils lors de leur passage à la vie d'adulte ?

Au cours de l'enquête institutionnelle, nous avons constaté d'importantes variations entre les pays s'agissant du soutien matériel que les jeunes reçoivent de la part de la famille ou de l'État. On observe aussi des écarts dans les sources de revenus des jeunes en fonction de leur niveau d'études. Les jeunes ayant fait le moins d'études tirent leurs revenus d'un emploi et des prestations sociales, ceux qui affichent un niveau d'études intermédiaire vivent des allocations de formation et d'un emploi tandis que les jeunes ayant un niveau d'études élevé sont ceux qui sont le plus aidés par leurs parents, ce qui n'empêche pas nombre d'entre eux d'avoir un emploi, de souscrire un emprunt ou de recevoir des aides. L'enquête qualitative a permis de définir cinq dimensions essentielles de l'aide familiale : soutien matériel, aide

du réseau, soutien affectif, conseils et aide pratique.

- L'ampleur du soutien matériel apporté aux jeunes varie considérablement, et peut être complet, partiel ou nul. On a constaté une nette dichotomie entre les régions où l'aide de l'État prédomine et celles où la famille reste le principal pourvoyeur de soutien. C'est au Danemark que l'État apporte l'aide la plus généreuse, car dans ce pays, la nécessité de favoriser l'indépendance des jeunes constitue un objectif explicite de la politique sociale. En Europe du Sud, la situation offre un contraste saisissant : l'aide de l'État étant minime, voire inexistante, pour effectuer leur transition vers leur vie d'adulte, les jeunes sont souvent largement tributaires des ressources de leur famille. Ce sont les jeunes qui ont fait des études supérieures qui reçoivent le plus de soutien matériel de leur famille, et ces jeunes savent bien que les études supérieures ne sont pas gratuites et que l'aide de la famille est importante. Ils sont souvent contraints de prendre un emploi à temps partiel parallèlement à leurs études pour parvenir à un niveau de vie acceptable.

- Dans la plupart des pays européens, la famille joue aussi traditionnellement un rôle important en aidant les enfants à trouver un emploi en activant leur réseau informel. À l'époque moderne, on part du principe que le processus d'allocation des emplois est plus étroitement lié au capital culturel et éducatif. Cependant, en Europe du Nord, on ne retrouve guère de signes indiquant le recours aux réseaux informels (surtout pratiqué en Bulgarie et en Espagne).

- Les jeunes apprécient aussi beaucoup le soutien affectif que leur apportent leurs parents, plus encore que le soutien matériel. Lorsque ce soutien affectif n'est pas manifeste, les jeunes adultes le ressentent comme un manque notable. Ce constat est particulièrement vrai au Danemark où certains jeunes perçoivent la philosophie de leurs parents – qui les laissent trouver leur chemin seuls – comme un manque de soutien.

- Avec l'incertitude croissante qui pèse sur le processus de transition et le fait que les individus sont de plus en plus tenus pour responsables de leurs décisions, pouvoir accéder à des conseils sensés semble particulièrement précieux. Les jeunes sont souvent critiques vis-à-vis des conseils prodigués par des « sources officielles », comme les services d'orientation et les organismes de conseil. De leur côté, les parents désireux d'aider leurs enfants dans leurs décisions se sentent souvent incapables de les guider en ce qui concerne leurs études ou leurs choix professionnels, par méconnaissance du système éducatif et du marché du travail actuels.

- L'aide pratique apportée par les parents semble, dans une large mesure, n'être assortie d'aucune condition mais on peut, là aussi, opérer une distinction entre Europe du Sud et Europe du Nord. Dans les familles modestes d'Europe du Sud, cette

aide dépend des moyens de la famille. L'attitude des parents espagnols de condition modeste peut se résumer ainsi : « *Si tu ne fais pas d'études, tu devras travailler* » ; tandis que, dans les familles aisées, la philosophie peut plutôt se résumer par : « *Si tu ne fais pas d'études, tu ne pourras pas travailler* ». Bien que cette aide ne soit, dans une large mesure, soumise à aucune condition, il existe des attentes de réciprocité profondément enracinées dans la politique et la culture, chez les parents comme chez les jeunes. Ces attentes revêtent la forme d'une demande d'aide intergénérationnelle et (surtout dans le cas des jeunes femmes) des soins apportés aux parents âgés. En Europe du Nord, les attentes réciproques sont plus diverses.

Les transitions au sein de différents modèles de protection sociale

Pour analyser la pertinence et la signification des différentes formes d'aide apportées aux jeunes ayant amorcé un processus d'émancipation résidentielle, il convient de garder à l'esprit qu'en Europe, les jeunes adultes sont engagés dans des relations sociales et juridiques qui dépendent des contextes nationaux et régionaux. Ces relations jouent un rôle dans les régimes de transition propres à différents ensembles de pays qui partagent des structures socio-économiques, des institutions et des schémas culturels analogues. Ces régimes de transition influent aussi sur le processus de décohabitation, car les jeunes font leur choix en fonction de leurs moyens matériels et de leurs aspirations à l'indépendance. En prenant pour point de départ l'adaptation par Duncan Gallie et Serge Paugam (2000) du modèle comparatif des régimes de protection sociale de Gösta Esping-Andersen (1990), nous pouvons esquisser plusieurs modèles de transition résidentielle pour les neuf régions européennes couvertes par notre projet :

- le modèle d'autonomie résidentielle avancée : en Scandinavie (par exemple, au Danemark), les jeunes qui grandissent dans des régimes de transition universalistes (qui les reconnaissent comme des citoyens à part entière et où la conception politique de la jeunesse privilégie l'épanouissement personnel de l'individu) ont droit à une aide publique généreuse servie sous la forme d'allocations d'études. Ces pays encouragent en outre un modèle d'autonomie résidentielle avancée qui détermine les aspirations à l'indépendance des jeunes et de leurs familles. Dans ce modèle, l'épanouissement personnel est considéré comme inconcevable sans la possibilité d'accéder à l'indépendance résidentielle. Les jeunes adultes scandinaves quittent ainsi le foyer familial bien plus tôt que leurs homologues des autres pays européens ;
- le modèle d'autonomie résidentielle relative : dans les pays dont les régimes de transition sont centrés

sur l'emploi (par exemple, l'Allemagne et les Pays-Bas), les droits sociaux sont liés à la situation sur le marché du travail et/ou au statut familial. Dans ce type de régime de transition, où la conception politique d'aide aux jeunes privilégie la qualification professionnelle et l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle et sociale, les jeunes adultes dépourvus d'emploi n'ont qu'un accès indirect à l'aide publique. Ils se retrouvent ainsi davantage dépendants de leur famille sur le plan économique que leurs homologues scandinaves. Parallèlement, le modèle de résidence repose sur une autonomie relative. Ainsi, les jeunes sont censés quitter le foyer familial le plus tôt possible, même s'ils reçoivent une aide financière de la part de leurs parents. Toutefois, s'il ne leur est pas possible de quitter le domicile parental, il est accepté qu'ils y demeurent pendant une période prolongée ;

- Le modèle d'autonomie relative et/ou de dépendance : dans les régimes de transition libéraux (par exemple, au Royaume-Uni), l'aide relève surtout de dispositifs et de la responsabilité individuels ou privés, et cherche à promouvoir l'indépendance économique par l'employabilité. Néanmoins, en raison de la durée prolongée des études, l'ancienne tradition d'autonomie avancée s'est transformée en situation d'autonomie relative, voire de dépendance. Pour cette même raison, les jeunes adultes dépendent de plus en plus du soutien matériel et des solutions d'hébergement que leur procure leur famille. Un nombre croissant de jeunes est ainsi amené à repousser son départ de la maison ;
- Le modèle de dépendance prolongée : les modèles de protection sociale sous-protecteurs qui prévalent dans les pays d'Europe du Sud et dans les anciens pays socialistes se caractérisent par l'absence d'aide publique. Sur un marché du travail aux conditions très difficiles, les jeunes adultes sont alors très dépendants de leur famille. De plus, la norme culturelle favorise un modèle de dépendance résidentielle prolongée, si bien que l'on s'attend à ce que les jeunes vivent chez leurs parents plus longtemps.

Comme le montre notre étude comparative, les régimes de transition représentent des scénarios différents, qui peuvent restreindre ou, au contraire, élargir les choix et le champ d'action des jeunes adultes en Europe lorsque ces derniers décident de rester au domicile familial ou au contraire de le quitter.



Conclusion

L'émancipation résidentielle constitue un aspect décisif du passage à la vie d'adulte indépendante. Les transitions résidentielles en font partie intégrante

et impliquent, dans certains cas, des solutions de logement intermédiaires et semi-indépendantes ainsi que, quelquefois, un retour chez les parents avant l'installation définitive dans un logement indépendant. La décision de s'installer dans son propre logement est influencée par les attentes de la société, les ressources disponibles, les obstacles structurels, et par les craintes et les désirs des jeunes. Dans l'ensemble, la transition résidentielle s'inscrit dans des régimes de transition qui correspondent à différentes conjonctions de structures socio-économiques, d'institutions et de schémas culturels. Étant donné le vieillissement de la population et le recul des taux de fécondité en Europe, il devient important de se pencher sur le processus d'émancipation résidentielle des jeunes Européens et de le soutenir. Notre analyse comparative laisse à penser qu'il convient de dissocier la transition entre le système éducatif et le monde du travail des autres formes de passage à l'âge adulte, comme la transition résidentielle.

Le soutien économique dont bénéficient les jeunes constitue l'un des facteurs importants dans cette dissociation entre les catégories de transition à l'âge adulte. Il convient donc de reconnaître que les jeunes sont des citoyens à part entière, qui ont droit à des allocations publiques individuelles et directes. En fait, il est prouvé que les ressources économiques allouées directement aux jeunes favorisent beaucoup plus l'indépendance résidentielle qu'un soutien économique indirect de la famille à laquelle le jeune appartient. Il importe aussi d'aider les jeunes à vivre des épisodes brefs d'indépendance résidentielle, comme les échanges étudiants ou les séjours de travail volontaire, car ces épisodes semblent attiser leur désir d'autonomie. En revanche, privilégier le maintien d'un certain niveau de vie peut interférer avec le processus de décohabitation. Il peut donc être utile de motiver les jeunes et de leur permettre d'opter pour des formes intermédiaires et semi-indépendantes de solutions de logement.

Enfin, les résultats de cette enquête semblent corroborer les constats d'autres études (Bertram, 2005) qui montrent que, lorsque les jeunes retardent le processus de décohabitation familiale et d'entrée sur le marché du travail, il leur reste moins de temps pour parvenir aux autres marqueurs de transition pertinents. Les jeunes adultes sont en effet censés trouver un emploi stable, créer un ménage indépendant et fonder leur propre famille dans un laps de temps assez bref. Étant donné les incertitudes liées au marché du travail, ces attentes exercent sur eux des pressions considérables.

Références bibliographiques

- Bendit R., Gaiser W. et Marbach J. H. (dir.), 1999, *Youth and housing in Germany and European Union. Data and trends on housing: Biographical, social and politica aspects*, Opladen : Leskel & Budrich.
- Bendit R. et Hein K., 2004, *Young Europeans' transitions to adulthood: Expectations regarding personal autonomy and family formation*, in *Research in progress. Selected studies of the German Youth Institute*, [(Hübner-Funk S. (ed.)], Munich (DJI-International Series, vol. 1):177-192.
- Bertram H., 2005, « Nachhaltige Familienpolitik: Zukunftssicherung durch einen Dreiklang von Zeitpolitik, finanzieller Transferpolitik und Infrastrukturpolitik ». Gutachten im Auftrag des Bundesministeriums für Familie, Senioren, Frauen und Jugend, Berlin.
- Biggart A. et al., 2005, « Families and transitions in Europe », final scientific report. Ms. restricted (4th March), contract: HPSE-CT2001-00079.
- Biggart A. et al., 2003, *Families and transitions in Europe: Survey report on young adults in education and training institutions*, Coleraine: University of Ulster.
- Biggart, A. et al., 2002, *Families and transitions in Europe: State of the art report*, Coleraine: University of Ulster.
- Commission européenne (dir.), 2003, « Candidate Countries Eurobarometer 2003.1. Youth in new Europe. Public opinion in the Candidate Countries », revue de littérature demandée par la Commission européenne (Direction générale Éducation et Culture, coordonnée par la Direction Presse et Communication), Bruxelles.
- Esping-Andersen G., 1990, *The three worlds of welfare capitalism*, Cambridge: Polity Press.
- Fernández-Esquinas H. et al., 2003, *La situación social de los jóvenes en Andalucía*, Sevilla: Instituto Andaluz de la Juventud.
- Gallie D. et Paugam S., 2000, « Unemployment, welfare regimes and social exclusion », presentation of results of the TSER project Employment precarity, unemployment and social exclusion, Workshop on Unemployment, Work and Welfare, Bruxelles.
- IARD, 2001, « Study on the state of young people and youth policy in Europe », final reports, vol. 1: Executive summary and comparative reports, Milan-Bruxelles.
- INRA, 2001, « Les jeunes Européens en 2001 », « Eurobarometre 55.1 », sondage réalisé à la demande de la Commission européenne (Direction générale Éducation et Culture, unité Jeunesse, Coordination, CE-Service Presse et Communication, secteur opinion publique), Bruxelles.
- Leccardi C. et al., 2004, Representations of adulthood and life plans, in *Families and transitions in Europe* [sous la dir. de Biggart A. et al.], Workpackage 5, Comparative Report.
- Neon magazin – Das junge Magazin vom Stern. June/July 2003 (www.neon-magazin.de).
- Papastefanou C., 1997, *Auszug aus dem Elternhaus. Aufbruch und Ablösung im Erleben von Eltern und Kindern*, Juventa: Weinheim, München.
- Sgritta G., 2001, « Family and welfare systems in the transition to adulthood: An emblematic case study », contribution to the annual seminar of the European observatory on the social situation, demography and family at the Austrian Institute for Family Studies/Österreichisches Institut für Familienforschung (ÖIF) (Milan, Italy, 20-22 september 2001), in 2003, *Family forms and the young generation in Europe. Report on the annual seminar 2001* [L. Chisholm et al. (eds.)], ÖIF, Wien (Materialiensammlung, Heft 16) (http://europa.eu.int/comm/employment_social/eoss/downloads/milan_report_2001).
- Statistisches Bundesamt (Hrsg., in Zusammenarbeit mit dem Wissenschaftszentrum Berlin und dem Zentrum für Umfragen, Methoden und Analysen, Mannheim), 2004, *Datenreport 2004*. Zahlen und Fakten über die Bundesrepublik Deutschland, aktualisierte Auflage, Teil 2.
- Van de Velde C., 2001, « Autonomy construction in a dependence situation. Young unemployed people and family relationships in France and Spain », communication à la conférence internationale sur « Family forms and the young generation in Europe », Milan 22-23 septembre 2001.